

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Mercredi 02-05-2018

Question de M. André Frédéric à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la possible pénurie d'infirmiers et d'infirmières" (n° 24473)

André Frédéric (PS): Selon un expert de l'Agence Européenne pour le Développement et la Santé, la Belgique pourrait connaître une pénurie d'infirmières dans les prochaines années. En effet, la formation de bachelier étant passée de trois à quatre ans depuis la rentrée 2016, aucun infirmier ne sera diplômé dans deux ans. Or les hôpitaux recourent déjà couramment à des intérimaires ou à des étrangers. De plus, les inscriptions au bachelier chutent. Enfin, l'absence de reconnaissance du diplôme universitaire et du salaire afférent n'attire pas les candidats.

Cette alerte est-elle justifiée ?

Envisagez-vous de créer un cadastre de la profession pour quantifier le manque de personnel infirmier dans les hôpitaux ? Dans quel délai ? Si non, pourquoi ?

Qu'allez-vous faire pour endiguer cette pénurie et rendre ce métier attractif ?

Vous concertez-vous avec les entités fédérées ?

Maggie De Block, ministre (en français): La difficulté de recruter des infirmiers varie selon les régions et les secteurs. Il existe un cadastre des professions en droit d'exercer géré par le SPF Santé publique sur la base des visas délivrés. Il comprend plus de 525 000 professionnels de la santé et suit leur évolution chiffrée par Région, sexe, âge, etc. Certes, ce cadastre ne comporte pas de détails sur l'emploi effectif de toutes les professions mais on peut observer que, depuis plus de dix ans, le nombre des infirmiers augmente.

En 2016, pour respecter les directives européennes et mieux former les infirmiers, nous avons exigé 4 600 heures de formation induisant l'allongement du bachelier à quatre ans. Ainsi, il n'y aura presque aucun diplômé bachelier en juin 2019. Cela peut inquiéter mais 40 % des diplômés infirmiers annuels proviennent de l'enseignement HBO5 en Flandre et du brevet en Communauté française dont la durée est restée à trois ans. La chute des inscriptions en bachelier n'a pas été observée en 2016 lors du passage à quatre ans. Pour la dernière rentrée, elle serait de 12 % en Flandre et nulle en Communauté française. Il serait intéressant d'extraire du cadastre des données plus précises sur la force de travail infirmier – secteur, statut, cumul de lieux de travail – pour confirmer ou infirmer l'hypothèse alarmiste. J'ai autorisé la Commission de planification à refaire cette analyse qui n'avait plus été faite depuis 2013. J'attends les résultats cette année.

L'incident est clos.